

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. de Lens - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

I.U.T. de Lens - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage (7525)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Lens - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage (7525)	Jury par défaut	Tous les candidats	13	785	13

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne	Moyenne générale	Important
	Mathématiques	Moyenne en mathématiques	Important
	Français	Résultats des épreuves anticipées de français	Important
	Anglais	Niveau en anglais	Important
	Enseignement de spécialité	Moyenne dans les spécialités de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression Orale	Capacité à argumenter	Très important
	Expression écrite	Qualité de l'orthographe en particulier dans la lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Appréciation du comportement dans le cadre scolaire	Appréciation globale du conseil de classe et des enseignants via la fiche avenir	Essentiel
	Attitude en classe	Concentration en classe et ouverture d'esprit	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel	Connaissance des exigences de la formation et des débouchés	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Rayonnement personnel	Participation à des événements culturels et associatifs	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les vœux ont été traités en croisant les données qualitatives et quantitatives. Un premier examen des dossiers a été réalisé en regardant principalement les moyennes obtenues par les candidats lors des 2 premiers trimestres de terminale grâce à un algorithme. Ensuite, la partie qualitative est intervenue, pour évaluer les savoir êtres des candidats, et en particulier leur motivation et leur sérieux pendant l'année de terminale. La lecture de la fiche avenir a aussi permis d'avoir l'avis des collègues de Terminale sur ce choix d'orientation. Enfin, la lecture de la lettre de motivation a permis de voir la connaissance réelle que les candidats avaient des spécificités de la formation (projets, activités extra scolaires, participation aux journées d'immersion ou JPO...).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le nombre de dossiers soumis à admission reste très important. Le fait de pouvoir réaliser des entretiens sur place a permis de mieux appréhender la vraie motivation des candidats. Une attention particulière a été portée aux appréciations mises par les enseignants de Terminale pour évaluer la qualité des dossiers. Un élément a été apprécié par la commission des vœux, c'est lorsqu'à travers la lettre de motivation ou l'entretien de recrutement, il a été ressenti que l'élève de Terminale avait été actif ou active dans ses démarches d'orientation. Il est à conseiller à tous les élèves qui souhaiteraient postuler de participer autant que faire se peut aux journées d'immersion, aux journées portes ouvertes, ou aux différents salons d'orientation. Il est important de noter que pour s'inscrire, il faut l'acceptation pédagogique et avoir trouvé une entreprise. Le fait d'avoir trouvé une entreprise, sans l'acceptation pédagogique, ne garantit en rien l'entrée à la formation.

Signature :

Marie-Pierre Parenton,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Lens